

RENTRÉE 2021 - COVID19 - Protocole sanitaire

Annexe maternelle

Mise à jour le lundi 30 Août 2021

La présente note regroupe l'ensemble des dispositions relatives à la rentrée scolaire de septembre 2021 à l'école maternelle du Lycée Français de Vienne (site Grinzing).

Elle prend appui sur les directives officielles autrichiennes et s'harmonise avec les dispositions prises au sein du Lycée Français de Vienne en les adaptant aux spécificités de l'école maternelle et du site de Grinzing. Elle a fait l'objet d'une présentation au Comité Hygiène et Sécurité de la Communauté Scolaire (CHS CS) le lundi 30 Août 2021.

CADRE GÉNÉRAL

Le cadre ordinaire d'accueil des élèves est rétabli selon les conditions suivantes :

- Accueil en classe de 8h 30 à 9h 00 ;
- Récupération des élèves par les parents dans la classe de 15h 30 à 16h 00 ;
- Rétablissement du service navette (matin et soir) ;
- Rétablissement du service de restauration scolaire ;
- Rétablissement des garderies du matin (7h 45- 8h 30) et du soir (16h 00-17h 00).

RÈGLES GÉNÉRALES DE CIRCULATION DANS LES LOCAUX

Toutes les personnes susceptibles de pénétrer dans les locaux (familles /personnels) doivent être en mesure d'attester être vaccinées, testées ou guéries après infection (règle des 3G de l'allemand « Geimpft-Getestet-Genesen »). Le contrôle systématique quotidien de toutes les personnes n'étant pas possible, elles signeront en début d'année une déclaration d'engagement du respect de la règle des 3G. Des contrôles aléatoires de la part de la direction ou du secrétariat pouvant avoir lieu régulièrement, elles veilleront à se prémunir de leur « pass sanitaire » lors de chacune de leurs visites.

Les parents : toutes les personnes qui entrent dans l'école doivent porter un masque et se laver les mains (gel hydroalcoolique) avant de pénétrer dans les locaux. Elles doivent veiller à respecter la distanciation physique.

Quel que soit le moment de la journée, afin d'assurer une traçabilité des contacts en cas de Covid19 diagnostiquée chez un membre de la communauté scolaire, les parents remettront avant de pénétrer dans les locaux un imprimé (annexe) précisant leur nom, leurs heures d'entrée et de sortie des locaux dans une urne réservée à cet effet aux deux entrées de l'établissement.

Les personnels : Tous les personnels doivent porter un masque quand ils circulent dans l'établissement. Le port du masque n'est pas obligatoire sur les temps d'enseignement ou sur les temps de surveillance de récréation. Du gel hydro alcoolique est à disposition pour un lavage régulier des mains.

ACCÈS À L'ADMINISTRATION

Dans les conditions requises ci-dessus (vacciné/testé/guéri - port du masque/lavage des mains/distanciation physique) :

- une seule personne à la fois peut être reçue au secrétariat,
- une seule personne peut attendre d'être reçue au secrétariat dans le hall de l'école. Si d'autres personnes ont besoin d'avoir accès au secrétariat, elles attendront à l'extérieur des locaux.

En dehors des heures d'accueil, les locaux ne sont pas accessibles. Les personnes qui souhaitent avoir accès à l'administration prendront rendez-vous par mail (constact.grinzing@lyceefrancais.at) ou signaleront leur présence devant l'école pour avoir accès aux locaux par téléphone (01 370 12 17).

ACCUEIL DU MATIN (hors navette)

Dans les conditions requises ci-dessus (vacciné/testé/guéri - port du masque/lavage des mains/distanciation physique), les parents sont autorisés à pénétrer dans les locaux pour accompagner leur enfant jusqu'à la classe lors du temps d'accueil du matin, entre 8h 30 et 9h 00. Chaque enfant est accompagné par un seul adulte et le temps de présence de cet adulte dans les locaux est limité autant que possible.

SORTIE DU SOIR (hors navette)

Dans les mêmes conditions (vacciné/testé/guéri – port du masque/lavage des main/distanciation physique), un adulte par élève est autorisé à pénétrer dans les locaux pour récupérer son enfant dans la classe entre 15h 30 et 16h 00. Le temps de présence de cet adulte dans les locaux est limité autant que possible

SERVICE DE NAVETTE

Le service de navette fonctionne dans son dispositif initial :

- Matin : départ de la première navette à 8h 15 du site Liechtenstein, arrivée à 8h 30 sur le site Grinzing / départ de la seconde navette à 8h 30 du site Liechtenstein, arrivée à 8h 45 sur le site Grinzing.
- Après-midi : départ de la première navette à 15h 30 du site Grinzing, arrivée à 15h 45 sur le site Liechtenstein / départ de la seconde navette à 15h 45 du site Grinzing, arrivée à 16h 00 sur le site Liechtenstein.
- Mercredi après-midi : rétablissement des trois services de navette : 13h 45 / 14h 00 et 15h 30.

Afin de garantir la limitation des échanges entre les groupes de niveau en dehors des locaux, les enfants seront répartis sur les services de navettes comme suit :

- **GS** : navette de 8h 15 le matin, navette de 15h 30 le soir et navette de 14h 00 le mercredi
- **PS et MS** : navette de 8h 30 le matin, navette de 15h 45 le soir et navette de 13h 45 le mercredi.

RESTAURATION SCOLAIRE

Le service de restauration scolaire fonctionne normalement. Le planning respecte la limitation des échanges entre groupe de niveau.

RÉCRÉATIONS

Les horaires de récréation restent inchangés. Le planning établi respecte la limitation des échanges entre groupe de niveau.

GARDERIES

Les services de garderie gratuite du matin (7h 45-8h 30) et payante du soir (16h 00-17h 00) sont rétablis. Durant ces temps de garderie, la limitation des échanges entre les enfants des différentes classes ou des différents niveaux de classe ne peut pas être garantie.

GOUTERS

Les familles fourniront un goûter individuel et les personnels qui encadrent le goûter veilleront à ce qu'il n'y ait pas d'échange entre les enfants.

DIVERS (sortie scolaire/anniversaires/activités périscolaires)

Jusqu'à nouvel ordre, les sorties scolaires ne sont pas autorisées.

Les anniversaires pourront être fêtés selon le dispositif choisi par les enseignants. Les pâtisseries et autres confiseries fournies par les familles devront être manufacturées (pas de production « maison ») et fournies sous emballage.

Jusqu'à nouvel ordre, les activités périscolaires du mercredi après-midi mises en place sous l'égide des associations de parents (UPEL et APE) ne sont pas reconduites.

Si un enfant présente des signes de maladie, la famille veille à ce qu'il ne vienne pas à l'école. Si un enfant est testé positif, la famille informe rapidement l'école.